

Membres du Conseil de Ligue présents : Catherine BERTRAND, Gérard BOUILLOUX, Arnaud BRUN, Cyril CHAVANT, Philippe DUMONTEIL, Jean-Marc ESCALLE, Luce GELLIBERT, Gérard GIFFARD, Benoît GLORIEUX, Michel LAVALLÉE, Jamy LHOSTE, Philippe LION, Daniel MARCHAND, Alain MASPATAUD, Philippe PALISSE, André SARDET, Svend STEENSTRUP, Miguel VICENS, Maurice VIDAL.

Membres du Conseil de Ligue excusés : Claude BARRIER, Sylvette BLOUDEAU, Liliane CORDELIER, Alain COUPET, Jean-Paul DUMAS, Eléonore FLORY, Christophe GALON, Patrice JOUETTE, Vincent LABARBE, Julie LATREUILLE, Pierre LEFEBVRE, David LORIOU, Vincent LORIOU, Thierry PERRYMOND, Frédéric POCHELU, Gilles POREL, Bruno VERNEDAL.

Suppléant de représentant de CD: Dominique BOUYER (33), Stéphane POUSSET (86), Franck SERES (40)

Salariés : Jacques MOMMESSIN, Sandrine ROUBINET, Simon SOULARD

Sous réserve d'approbation au prochain Conseil

1. Informations Fédérales – Daniel MARCHAND

- Nouvelle Gouvernance

Réunion des Etats Généraux les 11 et 12 janvier 2020 à Paris pour la Nouvelle Gouvernance. Deux personnes par Ligues et une personne par Comité, validation à l'Assemblée Générale FFTT en mai 2020

Plan Sportif :

- Le haut-niveau et les titres nationaux sous la responsabilité de la Fédération
- Les compétitions fédérales déclinées à l'échelon territoriale sous la responsabilité des Ligues
- Les autres compétitions et "l'initiation à la compétition (découverte)" sous la responsabilité des Comités

Plan Administratif :

- Dématérialisation à généraliser et simplification des procédures
- Mutualisation des compétences, synergie entre ligue et département
- SPID : sous la responsabilité de la fédération
- Bases de données : alimentée par chaque instance (du club à la fédération) selon son rôle ;
- Sujets ponctuels et pointus (ex. Le classement) : compétence laissée à la fédération

Plan financier :

La fédération ne reconnaît qu'un seul interlocuteur, la Ligue

- La ligue collecte et centralise pour remonter à la fédération ;
- Harmoniser le prix de la licence sur tout le territoire ;
- Proposer, sur volontariat et avec remise, un système de prélèvements sur le compte des clubs ; harmoniser les outils comptables.

- Agence Nationale du Sport en charge du CNDS

L'Agence Nationale du Sport versera les sommes à la FFTT qui reversera aux Ligues. La Commission Nationale validera les projets et propositions financières des Ligues pour leurs projets et les propositions des ligues après que chaque Ligue est analysé les projets Clubs et Comités. En février, mise en place du logiciel OSIRIS au sein des Ligues (Sandrine gèrera les dossiers sur le logiciel). Mars, lancement de la campagne puis saisies des dossiers Clubs et Comités pour une remontée fin juin à la Ligue.

Commission Régionale ANS : Philippe LION, Président - Luce GELLIBERT, Christophe GALON et Julie LATREUILLE, membres. Leur rôle étant de lire tous les dossiers, trier, proposer ... avant la validation au sein du Bureau de la Ligue.

Alain MASPATAUD : Est-ce que nombre de personnes dans cette commission est suffisant pour le nombre de dossiers à consulter ? A voir en fonction du nombre de dossiers.

- Infos Nationales : les Championnats de France des Régions auront lieu à AUCH – les Mini-Interligues sont supprimés – une réflexion concernant les Championnats de France Vétérans à organiser sur le même modèle que les WVC2020, un Open National Vétérans.
- Communiqué de Presse FTT suite aux reportages publiés sur la pédophilie dans le sport : la FTT suspend et suspendra toute personne pour laquelle elle est informée de condamnation, d'inscription au fichier des délinquants sexuels ou dans le cas de comportements inadmissibles. Elle va réviser et renforcer ses supports pédagogiques ; elle réfléchit à mettre en place un système fédéral centralisé permettant de recueillir de manière légale les signalements.
Il en découle que la Ligue, les comités ou les clubs peuvent, à partir de maintenant, avertir la FTT concernant des comportements inconvenants. La FTT pourra suspendre à titre préventif le licencié.

Mesure mise en place au sein de la ligue : A partir du 1^{er} janvier 2020, les encadrants, les stagiaires ainsi que les cadres départementaux et Cadres de la Ligue devront fournir OBLIGATOIREMENT un casier judiciaire n° 3 pour les formations jeunes, stages jeunes et autres en lien avec des mineurs. Les Comités départementaux doivent faire la même demande.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil de Ligue du 14 septembre 2019 – Benoît GLORIEUX

Aux modifications près (remarques de Franck SERES et Michel LAVALLEE), le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Votant : 19 – abstention : 0 – pour : 19 – contre : 0

3. Point financier – Catherine BERTRAND

Présentation d'un point financier au 30 novembre 2019, qui est envoyé aux membres du Conseil de Ligue. Le budget prévisionnel est bien suivi à 5 mois de la saison 2019-2020.

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, une nouvelle réglementation comptable devient obligatoire pour les associations à but non lucratif. Modification de présentation des comptes annuels (bilan + compte de résultat + annexe qui devient plus complète). La présentation faite au Conseil de ligue ainsi que celle plus complète communiquée par la FTT vont être envoyées aux membres avec le PV. Pour les comptes qui s'arrêtent au 30 juin, la première application sera pour l'exercice 2020-2021.

Se pose aussi le besoin de valoriser le bénévolat (smic ? 15 euros par heure préconisé par le CROS ?)

Des réunions d'informations auront lieu pour les comités sur la nouvelle réglementation sur le 2ème semestre 2020

4. Point WVC2020 – Benoît GLORIEUX

Alexandre Boivin, service civique, 24h par semaine, s'occupe de la gestion des bénévoles et des visas.

Ambre Pouyet est passée en contrat de Professionnalisation.

Augmentation du nombre de joueurs à 5700. Un ajustement des prestations (transports, bar, douche, tribune) a dû être effectué au hall 3.

64 arbitres internationaux – 42 arbitres nationaux et 32 arbitres régionaux seront nécessaires.

L'appel à Bénévoles au sein des clubs de la Nouvelle-Aquitaine continue. Un deuxième courrier va être envoyé aux bénévoles courant janvier ainsi que les tarifs et modèles de matériels qui seront vendus après les WVC.

La trésorerie est de 743 000 € au 30/11/19.

Plusieurs partenariats ont été signé : GEWO – STAG – FTT.

D'autres partenaires comme la mairie de Bordeaux, la métropole, le département ... , interviendront sur l'Animation Scolaire "1000 jeunes aux stades", du 8 au 12 juin 2020. Environ 2000 jeunes, du primaire et collège, encadrés par les CTL LNATT et le CD Gironde ; plusieurs animations, initiation à l'arbitrage, visite de la compétition des WVC. Tout cela en accord avec l'UNSS, USEP ...

5. Point compétitions – POINT REFLEXION - Arnaud BRUN – Cyril CHAVANT - Philippe DUMONTEIL

- Championnat par Equipes – des propositions seront faites à la nouvelle équipe qui sera en place après les élections de septembre 2020, pour éventuelle mise en place en septembre 2021.

- La sectorisation sera poursuivie en 2ème phase (serpent en PNE et en PN avec "retouches")
- L'obligation de GIRPE a été réussie
- Juge Arbitrage (PNE et PN ; coût ; compétence)

Aujourd'hui c'est le club qui reçoit qui paye la prestation ainsi que le déplacement du J.A.

Michel LAVALLÉE propose d'appliquer la péréquation (les frais kilométriques des juges-arbitres seront gérés par Michel LAVALLÉE ; ils seront calculés au prorata des rencontres de chaque club à domicile ; ainsi, pour chaque rencontre à domicile, les clubs s'acquitteront de la même somme). La ligue facturera les clubs recevants à chaque fin de phase puis remboursera les JA.

Votant : 19 – abstention : 1 – pour : 17 – contre : 1 – péréquation votée

- Montée des départements 32 (problématique des montées)
- Une piste : Championnat étendu aux départements pour gérer le championnat par équipes par la Ligue sur le modèle de la Ligue Grand Est

Appels décisions Sportives : 2 cas

- COQS ROUGES 1 – SA MÉRIGNAC 6 :

Votant : 17 – abstention : 0 – pour : 17 – contre : 0 - Le conseil de Ligue confirme la décision de la sportive

- ST YRIEIX 2 – LA COURONNE 2

Votant : 18 – abstention : 3 – pour : 15 – contre : 0 - Le conseil de Ligue confirme la décision de la sportive

Alain MASPATAUD demande si une permanence de JA peut être mise en place pour un avis consultatif et non décisionnaire. Cette demande semble pertinente. Il est demandé à Alain de préparer, avec la CRA et la CSR, une formulation adéquate pour être présentée au prochain Conseil de Ligue.

- Critérium Fédéral – beaucoup moins de participants

Une réunion est prévue le 7 janvier sur sa refonte, avec une éventuelle fonte en septembre 2020. Pistes : Diminuer le nombre de joueur en régionale et diminuer les déplacements.

- Interclubs – ouverture à des équipes mixtes

6. Pôle Espoir – Jacques MOMMESSIN – Philippe PALISSE – Simon SOULARD

Aujourd'hui 6 jeunes intègrent le Pôle Espoir. Philippe PALISSE déplore le départ de Cloé GENEIX. L'encadrement est effectué par Fabien ROUX, Simon SOULARD sauf le lundi et mardi – D.E à NANTES et Kyllian POUSSET (Service Civique) qui le mardi soir assure un encadrement sur le scolaire et l'intégration. Kyllian quittera son service civique en mars 2020.

Les relations avec le collège sont très bonnes et beaucoup de nos pongistes ont reçu les félicitations du conseil de classe. Au niveau des résultats sportifs, ils progressent également rapidement puisqu'ils effectuent en moyenne jusqu'à 12h d'entraînements par semaine. Un groupe de féminines et un groupe de détection les a rejoint le mercredi.

Des demandes pour intégrer le Pôle sont demandées, l'objectif est d'arriver à 10 jeunes d'ici deux ans.

7. Divers

- *Jamy LHOSTE* : Inauguration d'une classe "CHAM" (classe à horaires aménagés) au collège André Albert à SAUJON
- *Michel LAVALLÉE*: Quelle est l'activité de la CREF dans le domaine de l'Emploi ?

Daniel MARCHAND : quasiment aucune sauf sur l'intervention BPJEPS.

Concernant l'emploi :

- suivi des anciens stagiaires en BPJEPS
- proposition d'étudier pour un emploi de CTD bi-département afin d'aider la Corrèze et la Haute-Vienne pour son développement

Fin du conseil de Ligue 17h45

Le Président
Daniel MARCHAND



Le Secrétaire Général
Benoit GLORIEUX

